

Depôt légal 15-12-827

Magazine

Du 26 Juin au 2 Juillet 2026

43, Vol. 2

HAITI-ESPOIR



Revue de l'actualité nationale et internationale

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ 56220262

DÉPLOIEMENT DE L'ARMÉE D'HAÏTI ET DÉCANTATION D'AVEC LA POLICE NATIONALE

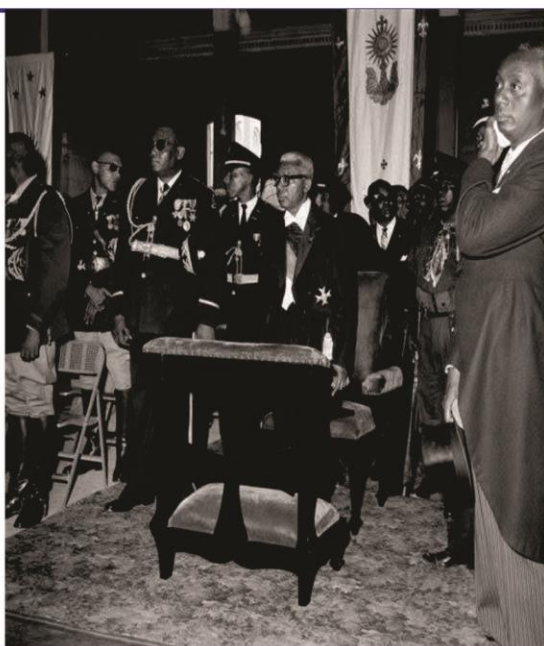


200 ans de "panaméricanisme"

LE RÊVE NON RÉALISÉ DE SIMON BOLIVAR

**22 Juin 1964-
22 Juin 2026**

**IL Y A 62 ANS,
FRANÇOIS DUVALIER
SE PROCLAMA
PRÉSIDENT-À-VIE
DE LA RÉPUBLIQUE
D'HAÏTI**



**Sohil
Pomier-
Milard :**

**L'art
comme
langage
universel**

POURRA-T-ON JAMAIS SORTIR DE L'ÉCONOMIE CRIMINELLE?



Un avion de l'American Airlines à l'Aéroport International Toussaint Louverture de Port-au-Prince (Photo d'Archives)

Depuis tantôt deux ans, les lignes aériennes étrangères n'ont pas repris leurs vols commerciaux à l'aéroport international *Toussaint Louverture* de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, pourtant le seul aérodrome qui soit plus ou moins digne de ce nom dans tout le pays. À chaque annonce de leur retour sur le circuit, comme par enchantement, il y a un incident majeur pour les empêcher. Prudents, les assureurs des compagnies aériennes se voient obligés d'y opposer un refus catégorique. Haïti reste donc quasi-isolée du reste du Monde. Ce n'est point les vols charters sur les petits aéroports de secours du Cap-Haïtien et des Cayes, qui feront accroire le contraire.

Ces vols, irréguliers à divers égards, sont l'œuvre de quelques opérateurs, sorte de flibustiers de l'air, qui imposent aux voyageurs sans défense des prix faramineux. Un aller-retour Port-au-Prince/Miami via le Cap-Haïtien, coûte environ deux (2) mille dollars US ou 274 mille Gourdes, soit l'équivalent de quatorze mois de salaire moyen en Haïti (145 USD). À croire que la crise aurait fait de tous les Haïtiens des multimillionnaires. L'économie chétive haïtienne qui périssait inexorablement par des croissances négatives annuelles, est carrément remplacée par une économie criminelle.

Non satisfaits de tuer, séquestrer contre rançons, s'accaparer des demeures, détruire les entreprises, les

écoles et les centres hospitaliers, réduire les activités socio-professionnelles à leur plus simple expression, empêcher la libre circulation des facteurs économiques à l'intérieur du pays, nos bourreaux de tous bords, imposent encore à ceux qui restent des tarifs prohibitifs sur les transports terrestre, maritime et surtout aérien. Un véritable crime de lèse-humanité. L'**article 7, alinéa k** du "Statut de Rome" établissant la *Cour Pénale Internationale*, considère aussi comme crime contre l'humanité, tous : *<<...autres actes inhumains ... causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé physique ou mentale.>>*

Il s'agit là d'une véritable entreprise de destruction systématique des classes moyennes haïtiennes. Celles-ci voyageaient au moins chaque année aux USA et au Canada, en vue de conserver leurs petits visas de touriste, une sorte de fenêtre de sortie de l'enfer en cas de perte d'emploi. Aujourd'hui, même ceux considérés comme des "bourgeois", ne peuvent plus se payer le luxe de voyager sans qu'il n'y ait d'extrême urgence.

Alors que rien n'est fait pour le rétablissement du transport aérien normal et concurrentiel en Haïti, de nombreux Haïtiens attendent impatiemment le retour des transporteurs aériens étrangers suivants, lesquels nous ont laissés dans la gueule des loups locaux.

[Page suivante](#)

Avant cette crise, les tarifs étaient déjà élevés par rapport aux pays voisins de la Caraïbe ; mais, tout compte fait, sans le savoir on était heureux avec le servi de :

- *Aero Caribbean* – Cuba ;
 - *Aerolineas Màs* – Santo Domingo ;
 - *Air Canada* – Montréal ;
 - *Air Caraïbe* – Paris ;
 - *Air France* – Miami ;
 - *Air Transat* – Montréal ;
 - *American Airlines* – USA ;
 - *Bahamas Air* – Nassau ;
 - *Copa Panama* – Panama ;
 - *Inter Caribbean Airways*
Turk and Caicos, Providenciales (Provo) ;
 - *Jet Blue Airways* – USA ;
 - *Pawa Dominicana* – Santo Domingo.
 - *Spirit Airlines* – USA,
- Sto Dgo, Cuba, Martinique, Guadeloupe. Etc.

Avec les risques d'être touchés de projectiles induits par l'insécurité, et peut-être aussi en raison de la baisse du nombre de voyageurs vers Haïti, ils tous été remplacés par des compagnies "nationales", des vols charters et de petits oiseaux d'aluminium à l'affût des voyageurs désespérés.

La société haïtienne se criminalise de plus en plus ces derniers temps. Des voix se sont enlevées pour dénoncer l'existence d'une coalition de commerçants du Grand Sud et du Grand Nord, opposés au retour à la libre circulation sur les routes nationales, tant la hausse exorbitante des prix, que génèrent les blocages routiers, s'avère profitable aux brasseurs d'affaires.

La décadence morale et culturelle, l'instabilité politique, les crises économiques et les invasions "barbares" qui entraînent la chute de l'Empire romain d'Occident, ont atteint leur summum en Haïti aujourd'hui. La communauté internationale en a pris acte, mais hésite encore à prendre les mesures drastiques et exceptionnelles qui s'imposent.

Comment s'en sortir ?

Aux grands maux les grands remèdes ! Entre l'impuissance et la méchanceté, on ne sait quoi au juste peut expliquer que ce problème, loin d'être résolu, empire de préférence. On a presque la ferme conviction que la crise multidimensionnelle haïtienne induisant une économie criminelle, dépasse complètement les capacités nationales. On voit ici de moins en moins de compétences techniques, de valeur morale, de capacités financières et qui pis est, de bonne volonté. Et de plus en plus, de mauvaise foi, d'insouciance et de complicité... bref de méchanceté. Alors

que la solution au problème paraît de plus en plus externe, on constate curieusement en Haïti un regain de "nationalisme" au relent démagogique.

Si face à ce "nationalisme" de façade et de mauvais aloi, l'action étrangère, vue comme le moindre mal, se trouve paralysée ; si impressionnée, la communauté internationale hésite sur les mesures exceptionnelles qui s'imposent, alors on peut être certain qu'Haïti ne sortira jamais de l'économie criminelle !

Me. Jean Hénoc Faroul

- Expert électoral
- Ancien Président de Bureau Electoral Départemental (BED)
- Ancien candidat
- Ancien Cadre du Programme d'Appui aux
Partis Politiques au National Démocratique Institute (NDI)
- Réalisateur des émissions électorales sur Minustah FM,
la Radio de l'ONU en Haïti, de 2009 à 2017
- Auteur de l'ouvrage scientifique "Comment Remporter Une Compétition Electorale :
Une Application des Théories de la Motivation"



Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

Au service de la société

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

LE RÊVE NON RÉALISÉ DE SIMON BOLIVAR!

Par Jean Hénoch Faroul



La cinquante-sixième session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Etats Américains (OEA) s'est tenue du 22 au 24 juin 2026 au *Centre de congrès ATLAPA*, à Panama City, sous la direction du président du pays hôte, **Jose Raül Mulino**. Elle a été placée autour du thème: « *Les Amériques unies autour du bicentenaire du Congrès amphictyonique de Panama* » et du sujet : « *Un multilatéralisme ferme pour la défense de la démocratie, de la sécurité hémisphérique et de la stabilité dans les États membres* ». En plus des Etats-Membres, les missions diplomatiques accréditées au Panama et des représentants

d'organisations interétatiques et d'ONGs internationales, y ont participé.

À la cérémonie d'ouverture, le Secrétaire Général sortant de l'OEA, **Albert Ramdim**, a mis l'accent sur l'importance de l'action coordonnée et de la coopération multilatérale. Les défis posés par les technologies émergentes, les tensions économiques, les catastrophes naturelles, le crime organisé, le renforcement de la démocratie à Cuba, au Nicaragua et au Venezuela, la situation en Bolivie et l'observation des processus électoraux au Pérou et en Colombie, ont été les points forts de son discours de circonstance.

Le contexte de cette rencontre :

Cette année, la session ordinaire revêt une importance particulière pour plusieurs raisons. D'abord, elle ramène le 200ème anniversaire du Congrès de Panama de 1826 organisé par **Simon Bolivar**, celui qui libéra l'Amérique du Sud septentrionale, grâce à l'aide du président haïtien Alexandre Pétion (1807-1818). **Par ce congrès, Bolivar entendait fonder un État fédéral hispano-américain sur le modèle des USA.**

L'armée embryonnaire de Bolivar fut une expédition haïtienne qui partit de Jacmel en 1815 et 1816. Pourtant, la

République d'Haïti n'avait pas été invitée à ce Congrès panaméricain. Les raisons de cette tenue à l'écart furent multiples :

- Haïti était la seule Nation nègre et métisse indépendante à l'époque parmi ces Blancs esclavagistes qui se furent séparés de leurs métropoles européennes. La présence d'ambassadeurs nègres d'Haïti à cette assemblée aurait eu un potentiel séditionnel qui avait été clairement exprimé par les représentants des USA.



Simon Bolivar



Alexandre Pétion

- Tous les nouveaux Etats latino-américains et anglo-saxons et lusophones, pratiquaient encore l'esclavage.
- Haïti semblait encore un mauvais exemple pour avoir accepté de payer une indemnité aux colons français. Les USA, la Grande Colombie (Venezuela, Colombie, Panama, Equateur, Bolivie et Pérou), la Nouvelle Espagne (Mexique) et les séparatistes de l'Amérique Centrale, n'étaient pas disposés à recevoir de telles demandes de la part de colons Anglais et Espagnols. Cette dernière raison s'avérait être beaucoup plus un prétexte que le vrai motif.

Par ailleurs, en 2026 les relations entre les USA et les pays de l'hémisphère occidental sont assez tumultueuses, malgré que des régimes de droite soumis à l'administration Donald Trump, y ont remplacé peu à peu les gouvernements de gauche, lesquels contestent la domination des USA en Amérique Latine et leur hégémonie unipolaire. Bref, l'opinion publique latino-américaine est plutôt défavorable aux Etats-Unis d'Amérique. Fidel Castro eut à qualifier l'*Organisation des Etats Américains* (OEA) de '*Ministère des Colonies*' des USA. Le sentiment que le grand voisin du Nord domine la région et constitue l'une des causes de son retard socio-économique, est assez fort.

Enfin, la capture par les Marines US du président en exercice vénézuélien **Nicolas Maduro**, et sa détention dans une prison de New York, ont encore renforcé la répulsion anti-étatsunienne au Sud du Rio Grande.

Les relations sont si tendues que le Président Donald Trump s'est demandé si son pays devait encore financer l'OEA ou même en rester membre. << ***Je vous ai demandé de m'aider à convaincre notre président et nos concitoyens que notre investissement substantiel dans cette organisation en valait la peine.*** >>, a dit le Sous-Secrétaire d'Etat des USA **Christopher Landau** aux Etats-Membres dans son intervention. Pour lui, l'OEA n'a pas produit les résultats escomptés, pourtant Landau a indiqué que <<***les États-Unis sont convaincus du potentiel de cette organisation***>>.

Trump avait même pris l'initiative de mettre sur pied une autre organisation régionale parallèle avec les gouvernements qui lui sont proches. Une façon de doubler l'OEA, comme il l'avait pour l'ONU. Ce sont des initiatives peut-être mort-nées, mais qui sont révélatrices d'un malaise aigu entre son administration et les gouvernements progressistes et la majorité des peuples de l'Amérique latine.

Déclaration et résolutions:

La 56e Assemblée générale de l'OEA à Panama s'est terminée presque en queue de poisson, en raison des désaccords entre les délégations concernant la déclaration finale et plusieurs résolutions adoptées. Les plus grandes divergences ont concerné l'Argentine et le Royaume-Uni (membre observateur) sur la souveraineté des îles Malouines. Les deux pays s'étaient fait en 1982 la guerre que le Royaume-Uni avait gagnée avec le soutien des USA. L'Argentine croit que le principe d'autodétermination des peuples ne s'applique pas aux îles Malouines (Malvinas, Falkland) puisque sa population y a été transplantée récemment d'Europe par une puissance coloniale. Ce conflit est devenu plus intense en raison de la découverte de pétrole au large de l'archipel.

Le différend opposant la Chine et le Panama porte sur les ports panaméens de Balboa et de Cristóbal. La Cour suprême du Panama avait déclaré inconstitutionnel un contrat entre l'État et la *Panama Ports Company* (PPC), filiale du conglomérat hongkongais *CK Hutchison*. Le contrôle de Pékin sur le Canal de Panama et son projet d'un autre canal interocéanique sur le territoire nicaraguayen, ne pouvaient qu'irriter Donald Trump. Alors que les USA ont réaffirmé leurs priorités pour la région – la lutte contre le narco-terrorisme - le représentant du président sortant de Colombie (Gustavo Petro, gauche radicale) a dénoncé, lui,

l'ingérence des puissances étrangères dans les affaires intérieures des nations latino-américaines.

L'OEA a clôturé son Assemblée générale à Panama avec 15 accords visant à renforcer la démocratie et la sécurité régionale. Les États membres ont approuvé la *Déclaration de Panama*, réaffirmé leur engagement en faveur du multilatéralisme et adopté des résolutions pour lutter contre le crime organisé et consolider la stabilité démocratique dans les Amériques. Ces résolutions portent sur des sujets comme la défense de la démocratie, la sécurité hémisphérique, la situation politique en Bolivie et au Nicaragua, les télécommunications et le développement durable.

Le rêve de Simon Bolivar d'une Amérique hispanique ou latine unie et fédérée, n'aura jamais été si loin de la réalité en 2026. << *Si loin de Dieu, mais si proches des USA* >>, se sont plaint les Mexicains, comme pour dire les Anglo-Saxons de l'hémisphère se sont substitués aux Ibériques. Aujourd'hui, en plus de ces luttes intra-hémisphériques, l'Amérique latine est déchirée entre les partisans du pétrodollar et du monde unipolaire dominé par le grand Voisin du Nord, et ceux du monde multipolaire prôné par les BRICS.

Jean Hénoc Faroul

GÉNÉRIQUE	
HAITI-ESPOIR : IDENTIFIER LES PROBLÈMES ; DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ; RECHERCHER LEURS CAUSES ; SENSIBILISER LES GENS ; ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !	Directeur Général Me. Jean Hénoc Faroul Rédacteur en Chef Me. Jean Hénoc Faroul Secrétaire de Rédaction Me. Jean Hénoc Faroul Rédaction Mutchi Obas Alex Calas Ing. Moïse Charles Ing. Yves Junior Vancol Me. Manfred Siméon Me. Jean Hénoc Faroul Bernadel Joseph Jean Gustave Molin Martine Milard Dr Jean Chenet Ulvse
	Promotion Alex Calas Reporter Thomas Goldy Responsables de Publicité Marketing et distribution Jean Eudes Pierre Jean Art graphique Alexis Jean Billy.

**DISCOURS DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES USA, M.
CHRISTOPHER LANDAU**

25 Juin, 2026



**Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Chers collègues et amis –**

Je tiens à remercier tout particulièrement le président Mulino ainsi que vous-même, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères Acha, pour votre généreuse hospitalité.

Il y a deux cents ans, les représentants des républiques nouvellement indépendantes d'Amérique espagnole se sont réunis ici, au Panama. Les défis à relever sur le continent ont changé, mais les responsabilités fondamentales des gouvernements, elles, sont restées les mêmes. Chaque pays représenté dans cette salle a l'obligation de protéger son peuple, de défendre ses frontières, de faire respecter l'État de droit et de créer les conditions propices à la libre circulation des échanges commerciaux.

Aucun des pays représentés ici ne souhaite que des gangs contrôlent les quartiers, que des cartels contrôlent les voies commerciales ni que des trafiquants décident qui et quoi franchit ses frontières. Et pourtant, sur notre continent, les organisations criminelles transnationales continuent de défier l'autorité des gouvernements légitimes et de menacer la sécurité de nos citoyens. Tel est le monde dans lequel

nous vivons, et cette organisation doit se montrer à la hauteur.

L'année dernière, dans ce même forum, j'ai lancé un défi. J'ai déclaré que cet organe ne souffre pas d'un manque de réunions, de déclarations ou de commissions ; ce dont il souffre, c'est d'un manque de résultats. Je vous ai demandé de m'aider à convaincre notre président et nos concitoyens que notre investissement substantiel dans cette organisation en valait la peine. Alors, examinons la situation.

En ce qui concerne Haïti, je suis heureux de faire état d'une dynamique positive. L'OEA a approuvé à l'unanimité le soutien à la transition vers la Force de répression des gangs (FRG), une décision qui a ouvert la voie à la résolution ultérieure du Conseil de sécurité des Nations unies autorisant des opérations proactives de lutte contre les gangs en vue de neutraliser, d'isoler et de dissuader les groupes armés qui ont terrorisé le peuple haïtien. L'OEA a également fourni un cadre organisationnel et un statut diplomatique au représentant spécial Jack Christofides et à son équipe.

Le 29 mai, j'ai pu me rendre personnellement sur le terrain en Haïti pour rencontrer la Force de répression des gangs, et j'ai été sincèrement impressionné par les progrès que j'ai constatés. Je tiens à remercier les Bahamas, le Canada, le Guatemala, la Jamaïque et le Salvador pour leur leadership au sein du Groupe permanent de partenaires. Voilà à quoi ressemblent des réponses régionales aux crises axées sur des résultats ; voilà à quoi ressemble cette organisation lorsqu'elle fonctionne.

Mais je tiens à être lucide : le travail est loin d'être achevé. Le renouvellement du mandat de la FRG par le Conseil de sécurité de l'ONU ne doit pas être considéré comme acquis. Il est impératif que nous renforçons tous notre engagement auprès des membres du Conseil de sécurité de l'ONU et que nous contribuions au succès de la FRG – par le biais de financements, d'équipements et de personnel. Nous ne pouvons pas laisser Haïti retomber dans le chaos parce que nous avons crié victoire trop tôt.

Concernant le Honduras, nos alliés honduriens nous ont directement fait part de l'importance cruciale du soutien de l'OEA pour faire avancer le processus électoral et éviter des troubles civils. Je tiens également à féliciter les équipes d'observation de l'OEA pour leurs déploiements récents au Pérou et en Colombie, qui ont été couronnés de succès.

Mais nous sommes désormais confrontés à un autre défi, qui se joue à l'heure où nous parlons. La Bolivie est en proie à une crise. Les citoyens boliviens ont choisi une nouvelle orientation claire l'année dernière en élisant le président Rodrigo Paz. Ce mandat démocratique a suscité de la violence, perpétrée par ceux qui ont perdu aux urnes. Il ne s'agit pas d'un différend politique ; c'est une atteinte à la démocratie elle-même. Lors de différends politiques, la foule ne descend pas dans la rue pour bloquer les routes. Elle n'empêche pas – par la force – l'acheminement de nourriture et de médicaments vers la ville. Elle n'érige pas de barricades et ne tente pas de forcer le président à démissionner.

L'OEA mérite d'être saluée pour ses efforts d'observation électorale en Bolivie. Mais la démocratie ne s'arrête pas lorsque les votes sont comptés et que les observateurs plient bagage pour rentrer chez eux. Je vous le demande sans détour : une fois que nos déclarations sur la crédibilité des élections auront été formulées, comment cette assemblée réagira-t-elle lorsque des opposants violents chercheront à annuler ces résultats ? C'est pourquoi j'exhorte chaque État membre présent dans cette salle à répondre aux appels de la Bolivie en faveur d'une action concrète pour soutenir le gouvernement élu, les processus démocratiques pacifiques et l'ordre constitutionnel. Vous avez été nombreux à vous exprimer directement plus tôt

coorganisé avec la Bolivie et l'Argentine en vue d'appuyer le gouvernement démocratiquement élu de la Bolivie et de dénoncer ceux qui cherchent à le renverser.

Concernant Cuba, je serai tout aussi direct. Cuba est un État défaillant, favorable à nos adversaires, situé à 90 miles (145 km) des États-Unis, qui a un long passé de déstabilisation des institutions démocratiques et de fomentation de troubles civils dans les Amériques. Le régime autoritaire et communiste de La Havane – au pouvoir sans élection depuis 67 ans – est en train de s'effondrer, et il doit mettre en œuvre immédiatement des réformes économiques et politiques. Il n'a pas d'autre choix.

Nous devrions, de la même manière, exiger ces mêmes libertés fondamentales pour le peuple nicaraguayen. Il ne devrait y avoir aucune tolérance envers les régimes totalitaires sur notre continent.

Je voudrais également mettre cette organisation au défi d'adopter une attitude plus proactive face au problème des stupéfiants illicites, en particulier le fentanyl, qui cause d'innombrables décès. Il n'y a aucun doute quant au lien entre la drogue et le crime organisé, ni quant au lien entre le crime organisé et la subversion de nos institutions régionales. Les narcotrafiquants nous menacent tous, du Canada à la Patagonie, et j'espère que cette organisation peut commencer à jouer un rôle plus proactif pour faire face à cette menace.

Je me réjouis que l'OEA ait réussi à mettre en œuvre de vraies réformes institutionnelles, mais ce programme est loin d'être achevé, notamment en ce qui concerne la Commission interaméricaine des droits de l'homme, où nous aimerions voir davantage d'actions concrètes et moins de dérives idéologiques.

Chers collègues, les États-Unis sont convaincus du potentiel de cette organisation. Notre pays occupe, à ce stade, une position unique pour être un partenaire actif sur le continent. Nous voulons que cette organisation fasse partie de la solution. Nous voulons travailler avec vous. Les habitants de cette région n'attendent pas nos discours ; ils attendent des résultats. Donnons-leur satisfaction. Merci beaucoup. (Applaudissements)

Voir le contenu d'origine

*: <https://www.state.gov/releases/office-of-the-spokesperson/2026/06/deputy-secretary-of-state-christopher-landau-at-the-56th-oas-general-assembly/>
Nous vous proposons cette traduction à titre gracieux. Seul le texte original en anglais fait foi.*

NDLR. C'est nous qui avons souligné.

Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

DÉPLOIEMENT DE L'ARMÉE D'HAÏTI ET DÉCANTATION D'AVEC LA POLICE NATIONALE



Le Grand Quartier-Général des Forces Armées d'Haïti au Champ-de-Mars, Port-au-Prince, aujourd'hui délocalisé à cause de l'insécurité !

La campagne nationale de recrutement de soldats et de cadres techniques, lancée du 8 au 12 Juin 2025 dans les 10 départements géographiques pays par le *Ministère de la Défense Nationale* et le *Haut Commandement des Forces Armées d'Haïti* (FAd'H), s'est achevée le 19 Juin 2026. Environ dix-huit mille (17,717) aspirants se sont inscrits, dont un millier de recrues sera tiré après l'analyse des dossiers soumis et les examens intellectuel et physique. L'affluence constatée à travers le pays, révèle un engouement des jeunes pour la principale force publique haïtienne. Vocation ou échappatoire contre le chômage ? On ne le sait. Toujours est-il que bien avant cette nouvelle vague de recrutements, 650 aspirants militaires déjà admis devaient entrer en formation au mois de Juin à la *Base Vertières* sise à Clercine.

Le déploiement des forces militaires :

Par le *Décret du 6 Janvier 1995*, le Gouvernement Jean-Bertrand Aristide/Smarck Michel avait entériné la "démobilisation" des Forces Armées d'Haïti, déjà entamée par les Marines des Etats-Unis, suite à l'intervention militaire du 19 Septembre 1994. Depuis lors, la nouvelle "Police Intérimaire" et son héritière, la "Police Nationale d'Haïti (PNH)" remplit les attributions et occupe les anciens locaux de l'Armée haïtienne. Or, les positionnements des forces de police et de l'armée ne répondent pas à la même logique. Il est vrai que les anciennes Forces Armées d'Haïti, en fait une gendarmerie, jouaient également le rôle de police administrative et judiciaire. Aujourd'hui, l'heure de la décantation a sonné,

Ces dispositions rentrent dans le cadre du *Plan d'Action 2026-2027* des FAd'H, le renforcement du personnel et l'élaboration d'une nouvelle doctrine, font partie des priorités définies. Les Forces Armées d'Haïti (FAd'H) sont en pleine remobilisation. Et c'est de bonne guerre. On s'imagine déjà que le Gouvernement du Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé ne manquera de prendre les mesures nécessaires pour accueillir, prendre en charge, rendre opérationnels les nouveaux militaires qui sortiront bientôt des différents centres de formation. Où seront déployés et cantonnés les prochains 1,650 militaires ? Il importe donc déjà de prendre les mesures idoines pour être prêt le moment venu. Nous sommes un peu habitués avec ces cas de promotions de policiers qui ont dû attendre longtemps avant d'être effectivement commissionnés et déployés.

car << tout militaire >> n'est plus << un officier de police >>.

Pour l'heure, les effectifs de l'armée sont confinés surtout à la capitale, Port-au-Prince :

- au *Corps du Génie Militaire*, basé à la Cité de l'Exposition (Bicentenaire) ;
- au siège de l'*Autorité Portuaire Nationale* (APN) ;
- à la *Base Vertières* à Clercine ;
- à *Malpasse* (Ouest), sur la frontière haïtiano-dominicaine ;
- à la *Base Anacaona* (Léogane), un centre d'instruction ;

Page suivante

- et à *Marion*, commune des Perches, département du Nord-Est, pour la protection du site stratégique du

barrage hydraulique du même nom.

Un défi logistique à relever :

Sous la conduite du *Ministre de la défense Mario Andrésol*, un homme expérimenté en matière de sécurité nationale et de sécurité publique- pour avoir été capitaine de l'armée et commissaire divisionnaire de police- l'armée haïtienne entend se remobiliser sur une base professionnelle. Les nouvelles cohortes militaires seront déployées dans 5 grandes régions du pays : l'Ouest, le Centre, l'Artibonite, le Grand Nord et le Grand Sud. Selon

lui, désormais les militaires vivront dans leurs bases et casernes, mettant un terme à cette ancienne pratique de déambuler dans les rues en uniforme et en armes. Il s'acquitteront des tâches d'infanterie, de marine de guerre et d'aviation militaire, et resteront disponibles pour répondre aux appels des autorités civiles quand la police aura besoin de leur aide.



Au centre le Ministre Mario Andrésol, entouré du Commandant-en-Chef des FAD'H, Lieutenant-Général Derby Guerrier (à sa gauche) et le Général de Brigade Jean-Robert Gabriel, inspecteur-Général des FAD'H (à sa droite).

Il va sans dire qu'avant la sortie des prochaines cohortes, des dispositions seraient en train d'être prises pour le déploiement des nouveaux effectifs. Ces dispositions passent par la mobilisation de ressources financières et matérielles considérables. On s'en doute !

Le rapatriement des prérogatives de l'armée :

Aujourd'hui, la nouvelle armée entend rapatrier les anciennes attributions militaires passées à la Police Nationale d'Haïti (PNH) à la faveur du démantèlement de l'institution militaire. Des tâches dont la police ne s'était pas bien acquittée. Le revers de la médaille dans le démantèlement de l'armée, fut qu'en 2003 la police refusait d'affronter la rébellion armée menée majoritairement par d'anciens militaires, au motif que sa mission n'était pas de faire la guerre, et que cela ne faisait pas partie non plus de sa formation. Pour combler ce vide,

les autorités gouvernementales ont dû faire appel aux volontaires civils au lieu de mercenaires étrangers. Une bonne partie des armes illégales en circulation aujourd'hui provient de cette crise politico-sécuritaire.

Depuis lors, les autorités publiques nationales ultérieures auraient dû prendre la ferme résolution de remobiliser l'armée haïtienne, ne fut-ce que sur de bases nouvelles.

La police nationale d'Haïti dispose de plus grands moyens que les anciennes forces armées d'Haïti, mise à part

l'unité des engins lourds de l'armée. Pourtant elle montre son incapacité à garantir la sécurité intérieure (maintien de la paix, la sécurité des citoyens et de leur environnement),

- le **contrôle des armes**, des munitions et des compagnies privées de sécurité ;
- la marine de guerre ou **les forces navales** (la garde-côtière). A la rigueur la police pourrait toujours avoir la surveillance douanière maritime ou la surveillance de la pêche côtière ;

- **l'aviation militaire**.

- **L'aspect militaire de la garde frontalière**, ce qui est différent du contrôle de la migration illégale, la quarantaine sanitaire et phytosanitaire.

- La remise entre les mains des FAd'H des sites et locaux militaires stratégiques occupés par la police, telles que les *Casernes de la Croix-des-Bouquets*, les *casernes de Fond-Verrettes*, le *Fort Cachiman* (Las Caobas), la *garde côtière du Sud*, nécessaire pour patrouiller le canal de la Jamaïque, route idéale du trafic illicite des armes et de la drogue ; les bases militaires *Môle-St-Nicolas*, *l'Ile de la Tortue*, *l'Ile-à-*

voire la défense nationale. Il s'avère plus que nécessaire que :

Vaches, *l'Ile de la Gonâve*, les *Casernes de Ouanamithe*, les *Casernes Dessalines*, etc.

Le moment idéal pour réviser et harmoniser les textes et règlements de la Police Nationale d'Haïti (PNH) et des Forces Armées d'Haïti (FAd'H), ne peut être que cette période intérimaire où la prise de décrets de l'Exécutif, avec un minimum de consensus national, nous épargne les navettes parlementaires, lesquelles procèdent souvent plus de luttes politiciennes que de préoccupations visant au bien-être de la nation haïtienne.

Pour faire face aux guerres asymétriques et aux menaces hybrides qui ravage l'Etat failli d'Haïti, mettre des moyens adéquats- moyens logistiques et nouveau cadre légal et réglementaire- à la disposition des Forces Armées d'Haïti, c'est un jeu qui en vaut vraiment la chandelle.

Magazine HAITI-ESPOIR



**M PA P KITE ANYEN
SOU DO PITIT MWEN**

Tel: (509) 2812-6388 / (509) 4799-7582
(785) 464-0966
WWW.PROTECTA.HT

PROTECTA
Association pour la Protection des Enfants et des Adultes

AIC
Association pour l'Intégrité et la Coopération

L'avenir de la démocratie est-il en jeu en Haïti ?

Par Jean Hector Anacacis, Ancien sénateur de la République



Le Président du CEP Jacques Desrosiers assistant à l'investiture du Directeur Général du CEP, M. Uder Antoine

La chance a-t-elle voulu que Jacques Desrosiers ait été du bon côté de l'histoire en assumant le rôle de Président du Conseil Électoral, institution par laquelle le destin politique du pays va être décidé? Mais l'impensable est arrivé, il s'est laissé manipuler par certains politiciens au point d'entrer en conflit avec l'Exécutif pour un simple avant-projet de décret électoral. Ainsi, avait-il raison de régler les affaires sensibles de l'Etat sur la voie ? Si l'on tient compte de la complexité de la crise politico-économique actuelle dont le pays souffre, la nation mérite-t-elle un tel traitement ? Peut-on reconnaître la profondeur de la naïveté de monsieur Desrosiers ? Jamais, on ne saurait attendre un tel comportement de la part d'un homme, désigné par ce grand secteur de la Presse qui l'a porté au sommet du Conseil Electoral en tant que Président, ni qu'il pourrait devenir une telle menace pour un processus aussi important ?

Ce fut un honneur pour l'ex-Président de l'A.J.H., une chance exceptionnelle aux yeux de ses confrères et de tous ceux qui font la politique active en Haïti.

N'a-t-il pas commis une erreur grossière, de n'avoir compris à temps qu'il était en train de se tromper dans son raisonnement. On sait bien qu'il n'est pas un bagarreur. C'est plutôt un homme assez paisible. Peut-être que quelqu'un l'aurait induit en erreur, le portant à mener un combat inutile, sans se rendre compte que le Chef du Gouvernement est en même temps le Chef de l'Etat, et qu'il revient à celui-ci de mobiliser les ressources financières nécessaires pour faire tourner la machine électorale, créer les conditions matérielles pour la réussite des élections et assumer la responsabilité par-devant la nation, en cas d'échec du processus électoral.

Or, le succès qu'on a attendu de lui, est en passe de devenir un échec ; ce qui est injuste pour monsieur Desrosiers. Il devait contenir ses poussées d'orgueil et son comportement impulsif, qui ont occasionné la nomination par arrêté et l'installation d'un Directeur Général à la tête du CEP. Avait-il conscience que son comportement pourrait mettre en question toute possibilité de travailler en harmonie avec l'Exécutif ?

D'ailleurs, l'expérience nous apprend que c'est dans l'épreuve qu'on se connaît vraiment, non dans la confrontation. Malgré la lettre de protestation qui a traduit un désaccord total, l'installation a été bel bien faite sans interposition. Étonnement, Monsieur Jacques Desrosiers n'a-t-il pas assisté à l'installation de Monsieur Uder Antoine, en l'absence des autres membres du Conseil

électoral, malgré ses contestations de la veille ? Il fallait déjà penser que la fonction de chef d'Etat confère au Premier Ministre Alix Didier Fils Aimé le droit et le devoir de prendre les décisions qui s'imposent au respect des engagements de la transition. D'ailleurs, aucun gouvernement ne saurait accepter d'être réduit à un simple observateur, alors qu'il est chargé de conduire le pays au retour à l'ordre constitutionnel. M. Fils –Aimé, en tant que chef d'Etat, a agi conformément à l'article 136 de la Constitution qui stipule : « *Le Président de la République, chef de l'Etat, veille au respect et à l'exécution de la Constitution et à la stabilité des institutions. Il assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat* ». De ce fait, le bon sens devrait amener chacun des Conseillers Electoraux à considérer l'article 136 de la Constitution comme boussole, au lieu de chançonner un slogan indépendantiste qui n'a plus aucun sens dans une période de transition si complexe.

Les rumeurs étaient si nombreuses et contradictoires qu'on s'est permis d'ignorer le moindre signal négatif. D'ailleurs, l'heure n'était-elle pas venue pour Monsieur Desrosiers de quitter le CEP ? Il doutait des bruits qui courraient depuis plusieurs semaines. Il a refusé d'y croire, pensant qu'il avait l'appui de certains leaders politiques et de quelques éléments de la communauté Internationale. Est-il capable d'imaginer l'ingratitude et la trahison de certains hommes politiques en Haïti ? Qui sait si ces derniers ne cherchent pas l'amitié d'Uder Antoine aujourd'hui ?



Le CEP au complet. Qui va partir ?

La révocation était là ; personne ne pouvait l'aider à l'éviter. Pourquoi le désaccord faisait-elle la rue ? On n'avait pas besoin de justification pour comprendre que tout cela rentrait dans le panier des complots du 7 Juin 2026. Cette date correspond aux 120 jours d'exercice par Didier Fils Aimé de la fonction de chef de gouvernement et de chef d'Etat, après le départ de du CPT. Ce complot n'a-t-il pas été fomenté par certains leaders politiques qui prônaient un gouvernement bicéphale depuis fort longtemps ? Cependant, à l'installation du Directeur Général, Monsieur Uder Antoine, le visage de Monsieur Desrosiers était figé par l'émotion, au point de ne pouvoir prononcer une seule parole, tant il était étonné et pris de court. Eu égard aux réactions cavalières de Desrosiers, un replâtrage au sein du CEP aurait dû être à l'ordre du jour.

D'ailleurs, si le replâtrage n'a pas eu lieu, par contre la révocation du Président Jacques Desrosiers est imminente. Force est de reconnaître que certains détracteurs ont piteusement échoué. Par contre, le climat sociopolitique est marqué par une profonde méfiance concernant la tenue des scrutins. Ce scandale pré-électoral peut jeter plus tard le pays dans une crise postélectorale, dans un chaos imprévisible. La politique oblige d'agir parfois par anticipation, car la méfiance s'est déjà installée, par suite de la chanson que "le CEP est indépendant et que l'Exécutif ne doit pas s'immiscer dans le processus électoral". Certes, l'indépendance des membres du CEP est un principe essentiel pour la crédibilité du processus ; par contre, la contrepartie nécessaire de l'indépendance des membres, n'est-elle pas l'impartialité ?

Le Premier Ministre Alix Didier Fils Aimé peut-il se laisser fléchir par l'élégance du Président Jacques Desrosiers qui s'était présenté à l'installation du Directeur

Général, Monsieur Uder Antoine, comme signe de soumission ? Pourquoi les leaders et structures politiques haïtiennes (notamment le RDNP, SDP, EDE, INITE et INIFOS) dénoncent-ils le Gouvernement et s'opposent-ils fermement au nouveau décret électoral voté par l'Exécutif en Conseil des ministres, et à l'installation d'un Directeur Général à la tête du CEP ?

Le pouvoir Exécutif cherche-t-il vraiment à accompagner le CEP dans l'organisation des élections, ou tente-t-il plutôt de le contrôler, voire de le neutraliser ? Depuis la nomination des neuf membres du CEP, les relations entre l'Exécutif et le CEP ont souvent été marquées par une certaine méfiance, chacun se tenant sur ses gardes. Aussi, cette méfiance n'a-t-elle pas créé une brèche, de la confrontation institutionnelle au moment où le pays cherche à unir ses filles et fils des différentes fractions de la société ? Pourtant, l'organisation des élections constitue l'une des priorités nationales. Car, dans un pays confronté à une crise sécuritaire, institutionnelle, économique et sociale, la confrontation entre le pouvoir Exécutif et le CEP ne risque-t-elle pas de retarder le processus électoral tant attendu ? En revanche, ne s'agit-il pas d'un simple conflit de compétences ? Celui-ci doit être rapidement résolu dans l'intérêt supérieur de la nation ?

Enfin, l'heure ne devrait-elle pas être à la concertation, au respect des compétences de chacun et à la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation d'élections libres, justes, honnêtes et inclusives ? Car au-delà des rivalités institutionnelles, c'est l'avenir démocratique d'Haïti qui est en jeu.

Me. Anacacis Jean Hector
Ex- Sénateur de la République
Coordonnateur de LAPEH



Le Gouvernement du Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé mobilise tous les moyens pour débloquent les axes routiers et garantir le retour à la libre circulation

Par Docteur Jean Willio Patrick Chrispin



Docteur Jean Willio Patrick Chrispin

Convaincu que le rétablissement de la sécurité est la condition essentielle au retour à une vie normale, le Gouvernement du Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé poursuit sans relâche ses efforts pour rétablir l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire. La réouverture des routes nationales permettra de faciliter les déplacements des citoyens, le transport des marchandises, la reprise des activités économiques et le renforcement de la cohésion nationale.

Le Gouvernement réaffirme également que l'avenir d'Haïti se construira par les urnes et non par la violence. Les partis politiques, les regroupements et l'ensemble des acteurs de la vie nationale sont invités à préparer leurs projets de société et leurs programmes afin de participer à des élections libres, honnêtes, crédibles et transparentes, offrant au peuple haïtien la possibilité de choisir souverainement ses dirigeants.

Le Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé rappelle que cette transition est la dernière et qu'elle conduira au

Le Gouvernement du Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé réaffirme sa détermination à restaurer pleinement la libre circulation sur l'ensemble du territoire national. D'ici la fin du mois de juillet et au cours du mois d'août 2026, les principaux axes routiers reliant le Grand Sud, le Nord et le Plateau Central seront progressivement sécurisés et dégagés. À cette fin, toutes les dispositions stratégiques, logistiques et opérationnelles ont été prises afin d'accompagner efficacement la Police nationale d'Haïti, les Forces armées d'Haïti ainsi que la Force de Répression des Gangs, leur permettant d'agir avec professionnalisme, rigueur et efficacité. Le Gouvernement adresse un message clair à la Nation : aucune forme de complicité avec les groupes armés ne sera tolérée. La justice, la Police nationale et les Forces armées sont pleinement mobilisées pour combattre l'insécurité et faire respecter l'autorité de l'État. Les individus qui financent, soutiennent ou alimentent les gangs, de même que ceux qui utilisent la violence pour déstabiliser le pays ou influencer le processus politique, seront identifiés, poursuivis, jugés et sanctionnés conformément aux lois de la République.

rétablissement complet de l'ordre constitutionnel. Alors que le Gouvernement du Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé œuvre pour renforcer la sécurité, stimuler la relance économique, combattre la pauvreté et créer des emplois, toute tentative de déstabilisation ne fait que retarder les aspirations légitimes de la population à la paix, à la stabilité et au développement.

Toutes les mesures institutionnelles, sécuritaires et logistiques sont désormais mobilisées pour garantir la tenue des élections générales prévues à la fin de l'année 2026. Le Gouvernement entend assurer un climat propice à la campagne électorale, permettre à chaque citoyenne et à chaque citoyen d'exercer librement son droit de vote et respecter le calendrier républicain, avec l'installation du nouveau Parlement le premier lundi du mois de janvier 2027 et l'investiture du Président ou de la Présidente élu(e) le 7 février 2027, marquant ainsi le retour durable des institutions démocratiques.

Docteur Jean Willio Patrick Chrispin
Secrétaire d'État à la Communication

LA STUPIDITÉ DE L'ÉTAT HAÏTIEN

Par Dr. Jean Chenet Ulysse



L'Hôpital Général, de son vrai nom " *Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH)*", est le plus grand centre hospitalier du pays. Il a une double fonction : fournir des soins médicaux spécialisés à la population, et la formation pratique à des professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, technologistes médicaux, etc.).

La décadence de l'Hôpital général est perçue bien avant le tremblement de terre du 12 janvier 2010. L'Institution avait déjà un sérieux problème de financement et une mauvaise gestion administrative.

Avec le séisme de 2010, l'Hôpital général a subi des dommages considérables. À tel point qu'on a lancé le processus de sa reconstruction pour un montant de 20 millions de dollars US. La communauté internationale, spécialement la France et les États- Unis d'Amérique, devait contribuer pour 80% du montant et l'Etat haïtien, les 20% restants.

Malheureusement, le plus centre hospitalier du pays était considéré comme une vache-à-lait et non comme une institution de service public. Les hauts responsables de l'HUEH auraient, disent les mauvaises langues sans

apporter les preuves, dépouillé les fonds et les équipements de l'institution. En tout cas, les services se détérioraient au fur et à mesure.

A partir de l'année 2020, un climat d'insécurité s'est installé au niveau de la région métropolitaine de Port-au-Prince avec des vagues de kidnapping, des homicides, des massacres, des incendies et des milliers de personnes déplacées. Port-au-Prince est devenue invivable. C'est une vallée de la mort avec des gangs armés qui sèment la terreur. Dans ce contexte d'insécurité, les employés de l'hôpital général ne pouvaient plus se rendre au travail. Les médecins et les infirmières étaient devenus des absentéistes forcés. Le plus grand Centre hospitalier du pays était donc devenu inopérant et dysfonctionnel.

En décembre 2024, le Ministre de la Santé, Dr Lorthé Bléma avait essayé de rouvrir l'hôpital général ; malheureusement cette activité s'est transformée en une scène de tuerie à cause des fusillades des gangs armés. Plusieurs journalistes y ont rendu l'âme et d'autres, grièvement blessés.

Page suivante

Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site



Vue partielle de la construction de l'HUEH. Photo/Illustration

Depuis cet incident sanglant, on parle de relocalisation de l'Hôpital général. Déjà, le mot "relocalisation" est inapproprié avec la situation de l'Hôpital général. Parce que l'implantation de l'HUEH au Centre de la Ville de Port-au-Prince n'était pas un hasard. C'est un centre névralgique pour les activités socio-économiques de la région métropolitaine de la capitale, Port-au-Prince. L'Hôpital général est un égrégore pour le département de l'Ouest, au même titre que le Palais national, la Cathédrale de Port-au-Prince, le Cimetière de Port-au-Prince et autres institutions. On peut toujours construire un plus grand hôpital universitaire à Port-au-Prince ou dans un autre endroit dans le département de l'Ouest. Mais, une chose est certaine, l'Hôpital général n'est pas relocalisable. De même, on peut construire un nouveau Palais national n'importe où à la capitale. Quand les autorités haïtiennes

veulent fuir leurs responsabilités de rétablir la paix et la sécurité dans le pays, elles inventent des mots et des maux pour justifier des décisions injustes.

Comme c'est le cas de l'hôpital général qui est le plus grand centre hospitalier du pays qui a pour mission de fournir des soins spécialisés à la population haïtienne et d'assurer la formation pratique des futurs cadres du secteur de la santé en Haïti.

Ainsi va la République

Ulysse Jean Chenet

Coordonnateur général du Mouvement
(509) 4183 9811/ 4458 0309

Email: jeanchenetulyse@gmail.com



Le secrétaire général du mouvement Point final,
Ulysse Jean Chenet.

Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ Supportez le Magazine :NATCASH 56220262

LA PAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-AU-PRINCE

Les travaux de réhabilitation de la Rue Montalais

Mi-Juin 2026





Préoccupations autour du processus électoral et des conditions de vie de la population

Les organisations politiques et sociopolitiques signataires de la présente expriment leur profonde inquiétude face à l'incertitude grandissante qui entoure le processus électoral et de la détérioration des conditions de vie de la population marquées notamment par l'insécurité, la misère, le chômage et la violence des gangs armés. Elles constatent avec préoccupation la multiplication d'initiatives du pouvoir exécutif visant clairement à placer l'appareil électoral sous son contrôle et à compromettre les garanties indispensables à la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles.

Dans un premier temps, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé a tenté, de manière arbitraire et contraire aux principes démocratiques, d'apporter des modifications au sein du Conseil Électoral Provisoire (CEP). Cette démarche a suscité une opposition farouche des forces vives de la nation, le contraignant finalement à y renoncer. Cependant, au lieu de tirer les leçons de ce rejet, le Premier ministre a choisi une autre voie, en contradiction avec la Constitution de 1987 amendée et les lois de la République, en obtenant, par décision du Conseil des ministres, la nomination d'un Directeur général investi de pouvoirs exorbitants. Cette mesure anticonstitutionnelle vise manifestement à renforcer le contrôle de l'Exécutif sur le processus électoral. Jamais dans l'histoire du CEP un Directeur général n'avait disposé d'une telle concentration de pouvoirs, au détriment du Collège électoral composé de neuf représentants issus des différents secteurs de la société.

Le décret électoral du 2 juin 2026 adopté par le gouvernement dirigé par Monsieur Alix Didier Fils-Aimé constitue une grave source de préoccupation. Son contenu soulève de sérieux doutes quant à la volonté réelle des autorités d'organiser effectivement en 2026 des élections inclusives, libres, honnêtes et crédibles. Il s'agit plutôt d'une stratégie destinée à se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible et d'en préserver les avantages indus pendant que la population continue de subir les conséquences d'une crise sécuritaire, économique et sociale sans précédent.

Sans avoir obtenu de légitimité par les urnes et dans le mépris total du Pacte National pour la Stabilité et l'Organisation des Élections, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé a constitué un gouvernement largement composé de membres de sa famille politique et de ses proches. Cela représente un véritable danger pour l'équité et l'équilibre du processus électoral. Alors même que les ministères régaliens et stratégiques sont sous le contrôle exclusif de son entourage politique, les résultats se font toujours attendre dix-neuf (19) mois après son installation comme Premier ministre et cinq (5) mois après être devenu le seul maître à bord. Aucun chef de gang notoire n'a été neutralisé à ce jour. Au contraire, les groupes armés étendent davantage leur emprise sur le territoire national. Dans le même temps, le pays, plongé dans sa septième année consécutive de récession économique, compte désormais près de deux millions de déplacés internes, laissés dans une situation de grande vulnérabilité par un gouvernement de plus en plus contesté.

La récente rencontre organisée à la résidence officielle du Premier ministre entre le CEP et plusieurs partis politiques notoirement proches du pouvoir renforce les inquiétudes quant à l'impartialité du processus électoral conduit par l'actuel gouvernement. Cet événement démontre que les règles du jeu sont déjà biaisées et soulève de sérieuses interrogations sur la capacité du

chef du gouvernement de facto à répondre aux défis majeurs auxquels fait face un pays qui n'a pas organisé d'élections depuis plus d'une décennie.

Les organisations signataires dénoncent également le soutien excessif et outre mesure accordé par une partie de la communauté internationale au gouvernement en place, malgré les nombreuses dérives observées tant dans la gouvernance générale du pays que dans la conduite du processus électoral. Une telle attitude contribue à affaiblir les exigences de transparence, de redevabilité et de respect des principes démocratiques, tout en renforçant un climat de méfiance déjà profondément enraciné au sein de la population.

Au regard de l'ensemble de ces faits, les organisations signataires estiment que Monsieur Alix Didier Fils-Aimé apparaît aujourd'hui comme un obstacle majeur à la mise en place des conditions indispensables à la tenue d'élections transparentes, démocratiques et inclusives.

En conséquence, elles lancent un appel solennel à l'ensemble des forces vives de la nation, organisations politiques, secteurs de la société civile, organisations professionnelles, confessions religieuses, acteurs économiques et citoyens engagés, afin qu'elles s'engagent dans un dialogue véritablement inclusif et constructif. Une telle démarche apparaît aujourd'hui indispensable pour prévenir une aggravation du chaos, restaurer la confiance nationale et créer les conditions favorables à l'organisation d'élections crédibles et inclusives en vue d'une sortie de crise durable fondée sur le consensus, la stabilité et le respect des principes démocratiques.

Port-au-Prince, le jeudi 25 Juin 2026

Suivent les signatures :

Claude Joseph, EDE



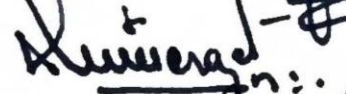
Edouard Wadner, RDNP



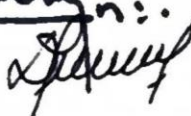
Patrick Sully W. Joseph, COPPOS-Haïti et Alliés



Jean Marcel Lumérant, KID



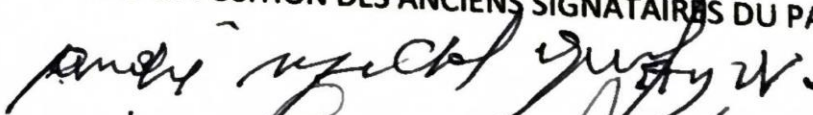
Francenet Denius, DEBOUT CITOYEN



Marie Denise Claude, GROUPE D'OPPOSITION DES ANCIENS SIGNATAIRES DU PACTE



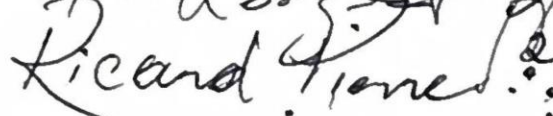
André Michel, SDP



Walson Sanon, ANFÒS AYITI



Pierre Ricard, KORE-N



Esaïe Beauchard, ROSPO



Bien-Aimé A. RODON, ENA



Wulson Joseph, COREPAD/PEA

Isac Elien, dit Samba L', C.E.C.I.L.E.

Andy Marcellus, PEN/G8PA

Phélito Doran, ANN CHANJE LAVI

Jean Michel Lapin, NOUVELLE ORIENTATION

Jean Dieudonné Lubin, INIFÒS

Azolin Dory, FÒS LWÈS

Gina Placide, DEBOUT PATRIOTES

Table Alternative
& Allié's

Frankenol Mathien
Pr. Stanley Mesalier

WESTER EXY

Valéry Dantrel Jacque

Parti Politique Veye Yo
Parti' Politique Indigène
Parti des Paysans et Travailleurs
en Lutte (PPTL) (3609-6935)

22 Juin 1964-22 Juin 2026**IL Y A 62 ANS, FRANÇOIS DUVALIER SE PROCLAMA
"PRÉSIDENT À VIE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI"**

Par Jean Hénoc Faroul

**La cérémonie de prestation de serment**

La cérémonie d'assermentation eut lieu 7 jours après le referendum constitutionnel du 14 Juin 1964, où la population aurait dit oui à la Présidence-à-Vie par plus de 99% du scrutin. Ce fut la troisième et dernière investiture de Duvalier qui arriva au pouvoir pour un mandat de 6 ans, le 22 Octobre 1957, suite aux élections du 22 Septembre 1957. Le 22 Mai 1961, la deuxième investiture présidentielle de François Duvalier se tint dans un climat tendu, car Duvalier profita des élections législatives du 30 Avril 1961 pour se faire réélire sans concurrence Chef d'Etat pour un autre mandat de 6 ans, au lieu d'organiser l'élection présidentielle de Mai 1963.

Les pressions de la **US Navy** envoyée dans les eaux territoriales d'Haïti par le Président **John Fitzgerald Kennedy**, et celles de l'armée dominicaine dépêchée sur la frontière de Malpasse par le Président dominicain **Juan**

Bosch, n'ayant pas pu le forcer à quitter le pouvoir, Duvalier n'avait plus rien qui pouvait l'empêcher de faire à sa guise. Il devint donc le sixième Président-à-Vie ou le neuvième Chef d'Etat -à- vie d'Haïti, dans foulée de Jean-Jacques Dessalines (Gouverneur Général à vie, puis Empereur), Henri Christophe (Roi), Alexandre Pétion, Jean-Pierre Boyer, Jean-Baptiste Riché, Faustin Soulouque (Empereur), Fabre Geffrard et Sylvain Salnave.

La constitution de 1964 stipule :

Article 99. —<< Le Citoyen Docteur François DUVALIER, Chef Suprême de la Nation Haïtienne ayant provoqué pour la première fois depuis 1804 une prise de Conscience Nationale à travers un changement radical au point de vue politique, économique, social, culturel et religieux en Haïti, élu Président à Vie le 14 Juin 1964 afin d'assurer les Conquêtes et la Permanence de la Révolution Duvaliériste, sous l'étendard de l'Unité Nationale...>>

Article 100. — <<Le Président à Vie de la République. Docteur François DUVALIER a le droit de désigner comme Successeur, tout citoyen remplissant les conditions prévues à l'article 91 de la Constitution>>.



Le 22 Juin 1964, François Duvalier en profita également pour changer le drapeau national. Des bandes bleue et rouge placées horizontalement, on passa aux bandes noire et rouge verticales. Ce drapeau fut descendu en notre présence du mât du Palais National le 18 Février 1986, sous les pressions populaires exercées sur le Conseil National de Gouvernement (CNG) dirigé par le Lieutenant-General Henri Namphy qui remplaça le Président-à-Vie Jean-Claude Duvalier le 7 Février 1986.

Voici une correspondance que le Président François Duvalier adressa au Président de l'Assemblée Nationale, M. Jean M. JULMÉ (originaire de Ganthier) le 21 Juin 1964, la veille de son investiture comme Président-à-Vie de la République :

Palais National, le 21 Juin 1964

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale
Haïtiens, Haïtiennes**

Je reçois de la Délégation de l'Assemblée Nationale avec fierté en ma qualité de Chef Suprême et Effectif des Forces Armées, des Forces de police et des Volontaires de la Sécurité Nationale le nouvel emblème qui situe la Nation Haïtienne dans la ligne des vérités historiques telles que l'avait rêvé l'Empereur Jean-Jacques Dessalines le Grand.

Ce nouveau drapeau aux bandes noire et rouge placées verticalement et les armoiries de la République montrant le Palmiste sans le bonnet phrygien qui empêchait, je dirais, la Nation d'aller dans la voie du progrès et de la civilisation.

Je jure devant Dieu et devant la Nation d'en être le Gardien intraitable et Farouche.

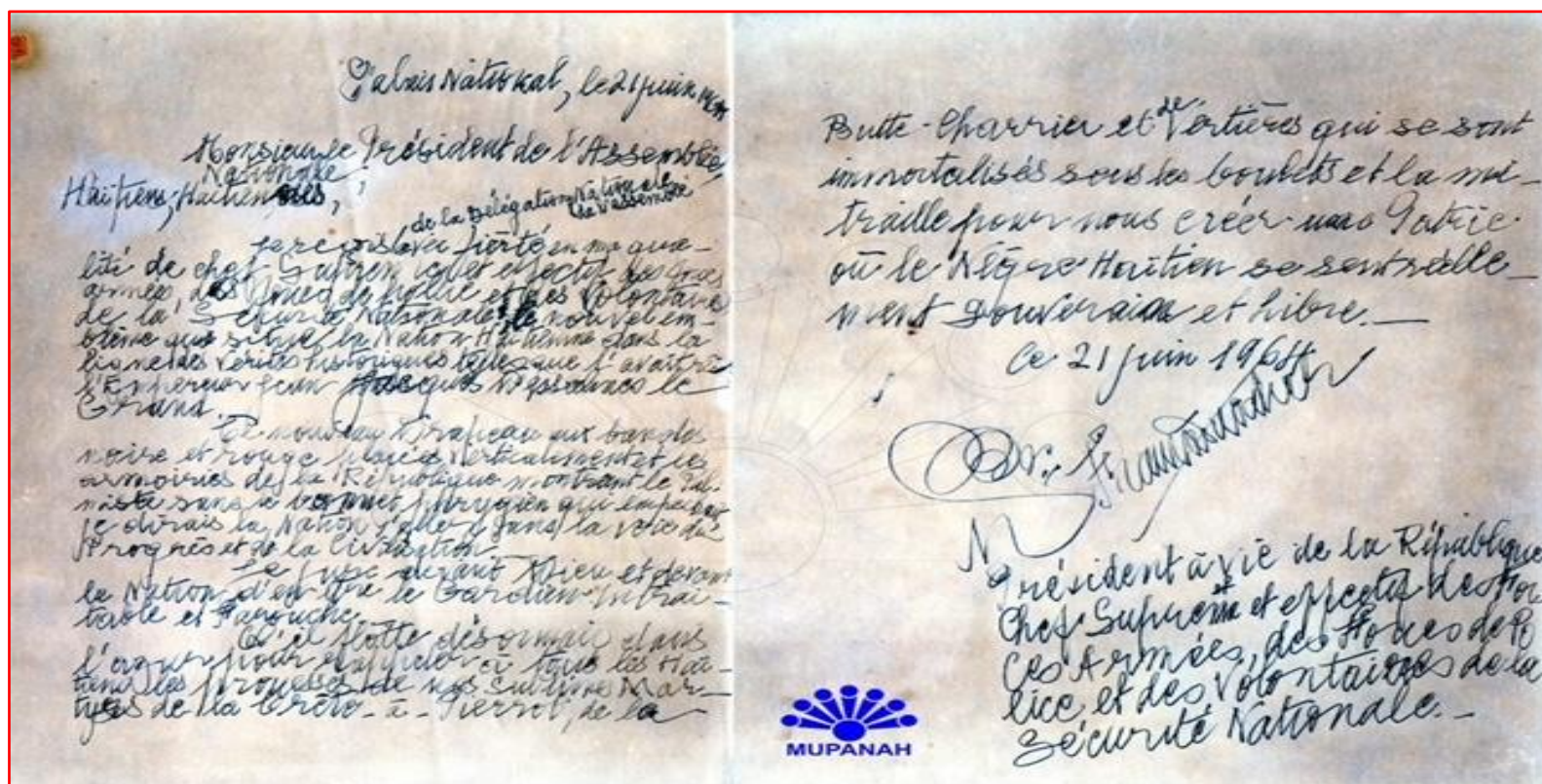
Qu'il flotte désormais dans l'azur pour rappeler les prouesses de nos sublimes martyrs de la Crête-à-Pierrot, de la Butte Charrier et de Vertières qui se sont immortalisés sous les boulets et la mitraille pour nous créer une patrie où le Nègre Haïtien se sent Souverain et Libre.

Ce 21 Juin 1964

Dr. François Duvalier

Président à Vie de la République

Chef Suprême et Effectif des Forces Armées, des Forces de Police et des Volontaires de la Sécurité Nationale.



Le manuscrit de cette lettre historique



Alliance Française
Les Cayes - Haïti



COURS D'ÉTÉ 2026

(Français et activités ludiques)



Du 18 juin au 8 août 2026 - Inscriptions : 28 avril au 5 juin

Enfants de
3 à 5 ans



- 🕒 Horaire : Mardi au vendredi de 9h à 12h
- 💵 Frais d'inscription : 1000 Gdes
- 💵 Frais de Session : 7500 Gdes

Enfants
1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}
et 4^{ème} Ann. Fond.



- 🕒 Horaire : Mardi au vendredi de 9h à midi
- 💵 Frais d'inscription : 1000 Gdes
- 💵 Frais de session : 7500 Gdes
- 📖 Livres originaux : 3500 Gdes

Adolescents
(Français,
Bibliothèque,
Activités Ludiques)



- 🕒 Horaire : Mardi au vendredi de 12h à 3h PM
- 💵 Frais d'inscription : 1000 Gdes
- 💵 Frais de session : 7500 Gdes
- 📖 Livres originaux : 3500 Gdes

N.B.

- 1 Pas de frais d'inscription pour les anciens d'été 2025 sous présentation de la carte d'étudiant 2025
- 2 Quatre inscriptions d'une même fratrie (une bourse).

Pièces requises :

- Acte de naissance, extrait d'archives ou passeport
- 2 photos d'identité



TEL : 3636-8343 / 3760-4121



Adresse : 25, angle rues Mgr Maurice et Nicolas Geffrard,
Cayes – Haïti (W.I.)



LA BEAUTÉ DE LA SEMAINE

Claudinette Fouchard, <<Miss Haïti 1960>> et <<Reine Mondiale du Sucre 1959>> au concours de Cali, Colombie

- Fille de l'historien haïtien Jean Fouchard ;
- Née à Port-au-Prince le 3 février 1938 ;
- Études à Paris et au Georgetown University à Washington ;
- Polyglotte, elle parlait le créole, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien ;
- Pianiste ;
- Elle mesure 1 m 65 ; poids : 58 kilos ou 127.6 livres



Avec le Président François Duvalier



THE BEST PLAYER OF EACH WORLD CUP

FROM 1978 TO 2022



1978

MARIO KEMPES 🇦🇷



1982

PAOLO ROSSI 🇮🇹



1986

DIEGO MARADONA 🇦🇷



1990

TOTÒ SCHILLACI 🇮🇹



1994

ROMÁRIO 🇧🇷



1998

RONALDO NAZÁRIO 🇧🇷



2002

OLIVER KAHN 🇩🇪



2006

ZINEDINE ZIDANE 🇫🇷



2010

?



2014

LIONEL MESSI 🇦🇷



2018

LUKA MODRIĆ 🇭🇷



2022

LIONEL MESSI 🇦🇷

DIAMALA MARIE-EMMANUELLE, MISS CÔTE D'IVOIRE

22 ans, 1m79, licenciée en Management-Finances



BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



BMPAD

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est un organisme public autonome, chargé d'assurer la mobilisation, la gestion et la mise en œuvre de projets structurants inscrits dans la politique de développement du Gouvernement.



La création du BMPAD en 2008 a mis fin au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III.

Cet organisme fonctionnait sous la direction du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Contrairement au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III, le BMPAD jouit d'une autonomie administrative et financière. Il assure le relais « des accords, des conventions et des protocoles d'entente » de l'ancienne structure. Sa mission est clairement définie selon les statuts précisés dans sa loi cadre.

bmpad.gouv.ht, Port-au-Prince, Haïti

Sohil Pomier-Milard : L'art comme langage universel

Entre héritages culturels, création artistique et excellence professionnelle

Par Martine Milard



Sohil POMIER-MILARD

Pour lui, la danse, quel qu'en soit le style, constitue un formidable outil d'intégration culturelle. Langage universel par excellence, elle dépasse les barrières de la langue parlée et devient un puissant vecteur d'expression, de partage et de valorisation identitaire. À travers le mouvement, chacun peut raconter une partie de son histoire tout en s'ouvrant à celle des autres. Au sein d'un groupe de danse, la communication passe par le corps, le rythme et l'énergie collective. Cela crée un espace d'égalité où des personnes d'horizons très différents peuvent collaborer, se comprendre et tisser des liens sans que les différences linguistiques ou culturelles ne constituent un obstacle.

La danse devient alors le reflet vivant du multiculturalisme en action, où les apports de chacun contribuent à créer quelque chose de nouveau et de partagé. Selon Sohil, l'apprentissage collectif constitue un puissant levier de cohésion sociale. Pour qu'une chorégraphie fonctionne, plusieurs défis doivent être relevés ensemble : écouter l'autre, accepter les différences, trouver un équilibre entre les styles et construire une harmonie commune sans qu'aucune culture ne domine les autres. Cette forme de «

Sohil POMIER-MILARD est un jeune Martiniquais né à Fort-de-France en 2006. Dès son plus jeune âge, l'art semble inscrit dans son ADN. Poète, peintre et créateur passionné, il exprime sa sensibilité à travers plusieurs formes artistiques. Ce façonneur de mots a participé à l'ouvrage collectif *OSMOSE POUR UN REGARD MÉTAMORPHOSÉ*, qui propose une lecture renouvelée d'Haïti, l'ancienne « Perle des Antilles », au-delà des clichés et des regards réducteurs souvent portés sur ce pays. Plusieurs de ses poèmes y figurent, accompagnés de quelques-unes de ses toiles en illustration.

En 2024, il a également contribué à l'illustration du livre *LA DOUCE VALSE DE NOS FÊLURES*, paru aux Éditions de l'Onde à Paris, en y intégrant plusieurs de ses œuvres picturales. Mais l'écriture et la peinture ne sont pas les seules disciplines qui font vibrer son âme. Passionné par l'expression corporelle et le message que le corps peut transmettre, **Sohil** a suivi pendant plusieurs années des cours de danse hip-hop. Cet art urbain, qui englobe une grande diversité de styles, est reconnu pour ses bienfaits sur le développement physique, la stimulation cognitive, la créativité, la socialisation, le travail d'équipe et le bien-être émotionnel.

« négociation culturelle » favorise le respect mutuel et l'enrichissement réciproque.

Il apprécie particulièrement le travail de synchronisation. Au-delà des pas, danser ensemble exige de s'accorder sur un même tempo et de développer une véritable empathie corporelle. Chacun doit être attentif aux mouvements de ses partenaires afin que le groupe avance à l'unisson. Lorsque les mots manquent, le regard, le geste et le sourire deviennent les principaux outils de communication. Ces valeurs de coopération, d'écoute et d'adaptation trouvent également un écho dans le métier qu'il a choisi d'exercer.

Attiré par les formes d'expression qui enrichissent l'expérience humaine et favorisent la compréhension mutuelle, Sohil s'est naturellement orienté vers des études où la création occupe une place centrale. Après une année d'apprentissage chez les *Compagnons du Devoir* à Pantin, durant laquelle il a effectué une alternance au sein de l'entreprise *Gausse Gantier*, il a découvert très jeune les exigences du travail du cuir de luxe.

Suite page suivante



Les exigences du travail du cuir de luxe.

Ils lui ont également transmis le goût du travail bien fait et l'exigence du « zéro défaut », qualité essentielle dans la fabrication d'objets de luxe répondant à des standards de haute qualité. Son parcours personnel a également contribué à façonner son ouverture sur le monde. Durant son enfance, il a vécu au Canada avec sa mère, où il a été scolarisé. Cette expérience l'a durablement marqué par la richesse du multiculturalisme canadien et par une approche de la diversité différente du modèle d'assimilation français.

Il a également passé une année scolaire au Bénin, expérience qui a nourri sa réflexion identitaire. Ses séjours aux États-Unis, au Nigeria et dans plusieurs territoires de la Caraïbe ont renforcé sa capacité à évoluer dans des environnements multiculturels. Conscient que la diversité culturelle constitue une richesse humaine et professionnelle, il considère que la coexistence et l'interaction de différentes cultures favorisent l'innovation, la créativité et l'émergence de nouvelles perspectives. Dans les métiers de la création, où l'esthétique et le visuel occupent une place centrale, cette diversité représente un véritable atout.

Animé par la volonté de valoriser la richesse de ses héritages antillais et français, Sohil poursuit aujourd'hui ses démarches afin de trouver l'alternance qui lui permettra d'intégrer l'école INEMA d'Albi. Il souhaite y préparer la formation de Responsable de Production et de Projets Industriels (RPPI), afin d'acquérir des compétences élargies dans la gestion de projets et l'organisation de la production.

Dès l'âge de quinze ans, il a dû faire preuve d'une grande rigueur et d'une précision extrême dans le travail des peaux fines, matériaux nobles qui ne tolèrent aucune approximation. Il a ensuite poursuivi sa formation au lycée professionnel *Soult-Riess* de Mazamet, où il a obtenu un baccalauréat professionnel Métiers du cuir entre 2022 et 2024. Désireux d'approfondir ses compétences, il a poursuivi avec un BTS Métiers de la mode, option maroquinerie, de 2024 à 2026.

Ses différents stages, notamment à la *Maison Berthille* et chez *Sun Belt*, lui ont permis d'acquérir une solide maîtrise de la lecture de plans, de l'interprétation de dossiers techniques et de la conception de gabarits de découpe.

Convaincu que la diversité des parcours et des expériences stimule l'innovation, il aspire à mettre sa créativité et son ouverture au service d'entreprises où l'excellence technique se conjugue avec l'expression artistique.

Depuis toujours, les créations artistiques transmettent des émotions et participent à l'épanouissement des individus. Les créateurs possèdent le privilège de pouvoir offrir du beau, du sens et parfois même du bonheur à travers leurs réalisations.

À son échelle, **Sohil** espère contribuer, tel le colibri de la légende, à cette œuvre collective. Ce sera pour lui une manière de témoigner sa gratitude envers l'Architecte de l'Univers pour les talents innés et acquis qu'il a reçus et qu'il s'efforce de développer chaque jour.

Martine Milard

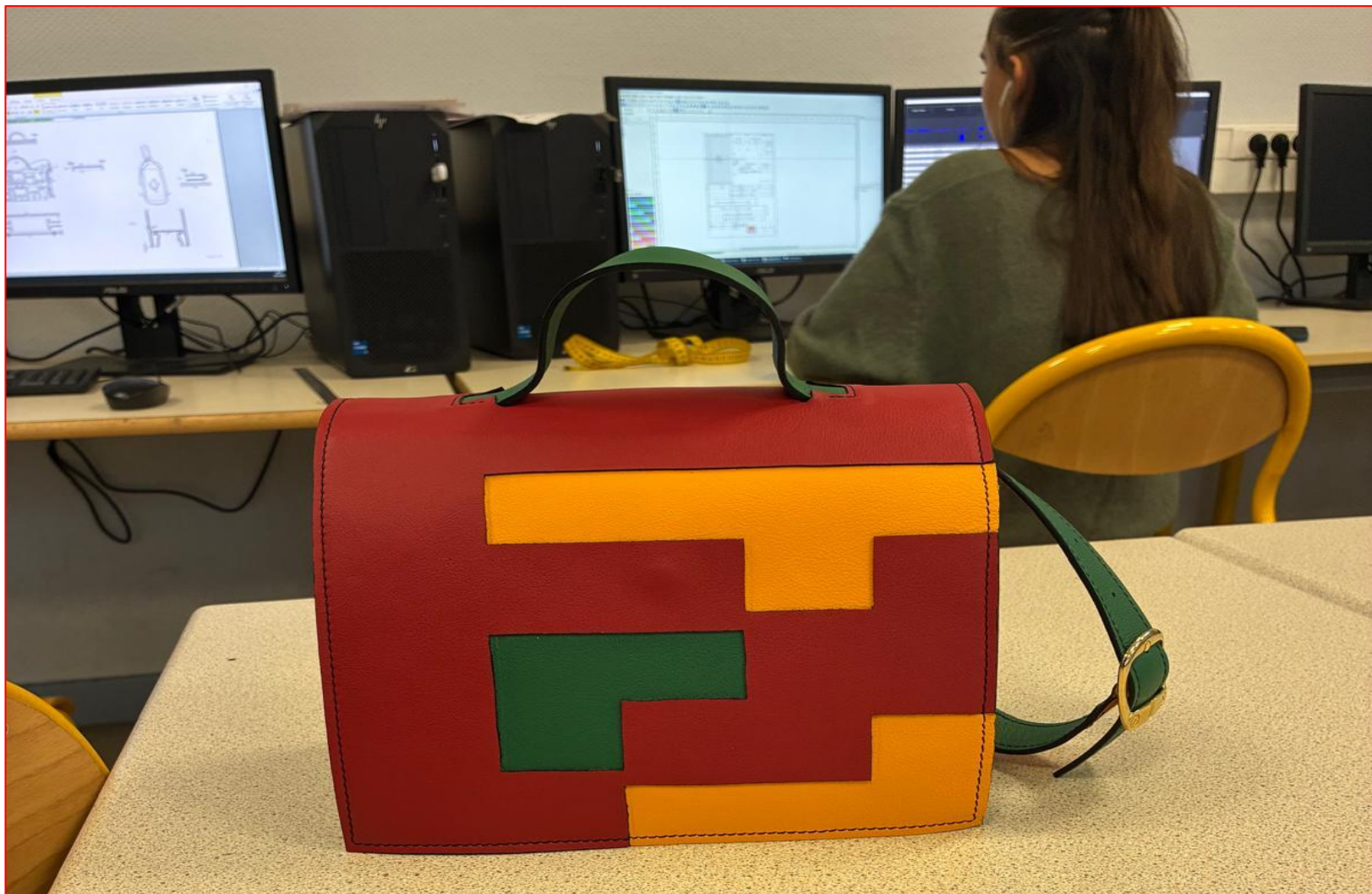
Paris, France



Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

QUELQUES REALISATIONS DE SOHIL POMIER-MILARD



SERVICE MARITIME DE NAVIGATION D'HAÏTI SEMANAH



Le SEMANAH a une mission de régulation et de contrôle des eaux maritimes haïtiennes, qu'il soit côtier, régional ou international. Il agit suivant les directives de son Conseil d'Administration composé du :

- Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications, Président*
- Ministre de l'Économie et des Finances, Membre*
- Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Membre*
- Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Membre*
- Ministre du Commerce et de l'Industrie, Membre*
- Directeur Général de l'Institution, Secrétaire du Conseil*



Au milieu, le Directeur Général Eric Prévost Junior

Le SEMANAH joue donc un rôle important en aidant l'État à cerner dans son ensemble les multiples problèmes liés au domaine maritime.

Dans un milieu en perpétuelle mutation et à côté de l'intensification des exigences, le SEMANAH joue un rôle de premier ordre dans la sécurité, la sûreté du transport maritime et la protection de l'environnement marin. Cette mission s'exerce dans les limites de sa juridiction à travers sa structure fonctionnelle.

De plus, par son implantation territoriale, le SEMANAH offre un service public de proximité aux usagers de la mer.



Entre Émotion et Raison :

Leçons de la Coupe du Monde 2026

Par Yves Junior Vancol

1. Contexte comparatif

La sélection haïtienne, classée autour de la 80^e place mondiale, évolue dans un environnement radicalement différent de celui du Brésil, positionné entre la 5^e et la 7^e place.

- Brésil : valeur estimée à plus de 1,5 milliard USD, cinq Coupes du Monde remportées, plus de 3 000 joueurs évoluant à l'étranger, un entraîneur rémunéré à hauteur de 10 millions USD, un championnat national puissant et un gouvernement qui subventionne activement le football.

- Haïti : valeur estimée à 50 millions USD, entraîneur rémunéré 200 000 USD, absence de matchs éliminatoires disputés sur le sol national (les rencontres ayant été financées par la FIFA à Curaçao, en République dominicaine, etc.), et un soutien gouvernemental tardif, intervenu seulement après la qualification historique pour la Coupe du Monde, 52 ans après la dernière participation.

2. Ressources humaines et engagement

La sélection haïtienne compte un seul joueur issu directement du pays, les autres évoluant à l'étranger. Malgré cette fragilité structurelle, l'équipe a démontré une combativité exemplaire.

- Mention spéciale au gardien Placide et au joueur Nazon, dont le leadership et les performances ont permis à Haïti de rivaliser avec des adversaires de très haut niveau pour se qualifier au coupe du monde de 2026.

- Toutefois, l'attitude de certains supporters reste ambivalente : au lieu d'entretenir une flamme patriotique durable, ils oscillent entre enthousiasme passager et critiques sévères envers les joueurs et l'encadrement technique.

3. Opportunités et défis

La qualification d'Haïti en 2026 a été favorisée par le classement défavorable de grandes nations comme les États-Unis, le Mexique et le Canada.

- Pour la Coupe du Monde 2030, organisée en Arabie Saoudite et dans deux autres pays, la compétition sera plus exigeante.

- Haïti doit dès aujourd'hui renforcer ses capacités :
- Investissement gouvernemental dans la formation et l'encadrement des joueurs.
- Développement de talents envoyés dans des championnats compétitifs (France, Espagne, Brésil).
- Création de conditions favorables à une participation régulière et performante.

4. Exemples de résilience

- Match Haïti – Maroc : score de 2-2 jusqu'à la 77^e minute, face à une équipe valorisée à plus de 400 millions USD, avec des joueurs évoluant dans les plus grands clubs européens.

- Match contre le Brésil : malgré la défaite, Haïti a obtenu trois corners contre zéro pour le Brésil en seconde période, preuve d'une capacité à se projeter offensivement.

5. Conclusion institutionnelle

La Coupe du Monde 2026 révèle à la fois les limites structurelles et la force morale de la sélection haïtienne.

- Leçons à retenir :
- La nécessité d'un investissement stratégique et durable.
- La valorisation des efforts des joueurs, malgré les injustices arbitrales et les faiblesses mentales observées.
- L'importance de rester rationnels et objectifs, en conjuguant passion et raison.

Haïti a montré qu'elle pouvait exister sur la scène mondiale. Pour 2030, il s'agit de transformer cette expérience en un projet national cohérent, où chaque joueur et chaque institution contribue à bâtir une équipe compétitive et respectée.

Yves Junior VANCOL, Ingénieur

Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

Wilson Isidor et Lenny Joseph ont sauvé l'honneur des Grenadiers.

Par Jean Chenet Ulysse



Le jeune attaquant haïtien, Lenny Joseph

Haïti, malgré son élimination anticipée au Groupe C de la 23ème phase finale de la Coupe du monde de Football, a livré un match de haut niveau face au Maroc, l'équipe championne en titre de la Coupe d'Afrique des Nations. Un match qui s'est soldé par la défaite de la sélection haïtienne de 2 buts à 4. Lors de cette dernière rencontre de la sélection haïtienne de football tenue le mercredi 24 juin 2026, les Grenadiers ont montré qu'Haïti a sa place au plus haut sommet du Football mondial.

Le jeune attaquant haïtien, Lenny Joseph en bon chasseur de buts, a rogné le ballon d'une talonnade pour permettre à Haïti de mener un but à zéro contre le Maroc.

L'équipe adverse n'a pas pris du temps pour réagir, et a trouvé son égalisation.

Le Maestro, Wilson Isidor, un joueur de classe mondiale, dénommé "Izi Goal" a pu inscrire jusqu'à présent le plus beau but de la 23ème phase finale de la Coupe du monde de football avec une frappe sèche dans la lucarne de la cage de l'équipe marocaine. Même les supporters de l'équipe adverse, se sont mis debout pour applaudir ce but magnifique.

Un fait qui nous rappelle exactement l'épopée de Vertières du 18 novembre 1803. Lors du dernier combat de la guerre de l'indépendance d'Haïti, dans un affrontement des grenadiers contre la puissante armée française de Napoléon Bonaparte, après une

démonstration d'un soldat de l'armée indigène d'Haïti dénommé **François Capois dit Capois La mort**, a reçu un premier boulet de canon qui a enlevé son chapeau et un deuxième qui a renversé son cheval et s'est mis debout rapidement en criant " En avant, en avant, en avant, Grenadiers à l'assaut". Le Général français, Rochambeau, qui n'a jamais vu une scène pareille dans toute l'histoire de la guerre des nations, a demandé un cessez-le-feu temporaire pour saluer le courage du grenadier au son du tambour avec les honneurs militaires nécessaires.

C'est la même chose qui s'est produite avec le but anthologique de Wilson Isidor contre le Maroc, qui restera gravé dans les annales de la FIFA comme l'un des plus beaux de toute l'histoire de la Coupe du monde de Football.

Malgré la défaite de 4 buts à 2 de la sélection haïtienne de Football face au Maroc, les Grenadiers Wilson Isidor, Lenny Joseph et tous les autres co-équipiers ont sauvé l'honneur d'Haïti à sa deuxième participation à la Coupe du monde de Football, 52 ans après. Tout n'est pas fini, Haïti a reconquis sa place d'honneur au plus haut sommet du football mondial, malgré son élimination au premier tour de la Coupe du monde 2026.

Honneur et mérite à la sélection haïtienne de Football.
Grenadiers à l'assaut !

Rédaction:
Ulysse Jean Chenet
(509) 4183 9811/ 4458 0309

Le changement climatique : Outil de manipulation géoéconomique ou réalité scientifique ?

Yves Junior VANCOL



Le changement climatique suscite aujourd'hui un débat mondial où s'entremêlent science, économie et géopolitique. Certains y voient un instrument de domination géoéconomique utilisé par les puissances industrielles pour orienter les politiques des pays en développement. D'autres, s'appuyant sur des données empiriques, le considèrent comme une réalité scientifique incontestable. Cette dualité invite à une analyse objective des faits et des perceptions.

La modification des phénomènes naturels

Les scientifiques observent une transformation continue des conditions climatiques à l'échelle planétaire.

Les phénomènes naturels — pluie, sécheresse, vents violents — existaient bien avant l'ère industrielle. Cependant, ils deviennent aujourd'hui plus fréquents, plus intenses et plus imprévisibles.

Cette évolution est attribuée à l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère depuis la révolution industrielle. Le changement climatique ne crée donc pas de

nouveaux phénomènes ; il exacerbe ceux qui existaient déjà, amplifiant les catastrophes naturelles.

Haïti : une vulnérabilité structurelle

Haïti, bien qu'ayant peu contribué aux émissions mondiales, subit de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique. Les observations récentes montrent :

- une hausse des températures,
- une irrégularité croissante des pluies,
- des inondations plus fréquentes,
- une pression accrue sur les ressources hydriques,
- une dégradation accélérée des terres.

Une atmosphère plus chaude retient davantage de vapeur d'eau ; les pluies deviennent alors torrentielles. Dans un pays où les systèmes de drainage sont insuffisants, les inondations se transforment en désastres humains et économiques.

Page suivante

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ Supportez le Magazine :NATCASH 56220262



Inondation en Haïti

Les conséquences environnementales sont assez nombreuses :

- Sécheresse et stress hydrique : évaporation accélérée, sols desséchés, baisse des réserves d'eau.
- Feux de brousse : végétation desséchée servant de combustible, incendies incontrôlables.
- Santé publique : coups de chaleur, déshydratation, maladies cardiovasculaires et respiratoires.
- Agriculture et sécurité alimentaire : baisse de productivité, perte de revenus, insécurité alimentaire.

Ces impacts fragilisent davantage les pays en développement, où les infrastructures et les politiques d'adaptation demeurent limitées.

Le discours des climato-sceptiques

Les climato-sceptiques soutiennent que les changements observés relèvent de cycles naturels : après une ère glaciaire viendrait une ère chaude. Pourtant, les données scientifiques démontrent que la fréquence et l'intensité des phénomènes extrêmes dépassent les variations naturelles connues.

Les facteurs humains aggravants

Les catastrophes ne sont pas uniquement d'origine naturelle. Les comportements humains accentuent les risques de :

- déforestation,
- destruction des zones humides,
- occupation des zones inondables,
- déversement des déchets dans les canaux,
- exploitation abusive des ressources naturelles.

Ces pratiques réduisent la capacité de l'environnement à protéger les populations. Les écosystèmes jouent un rôle essentiel dans la régulation des températures, la stabilisation des sols et la prévention des inondations.

Mythe ou réalité ?

Le changement climatique est à la fois une réalité scientifique et un enjeu géopolitique. Sa perception dépend du prisme par lequel on l'analyse :

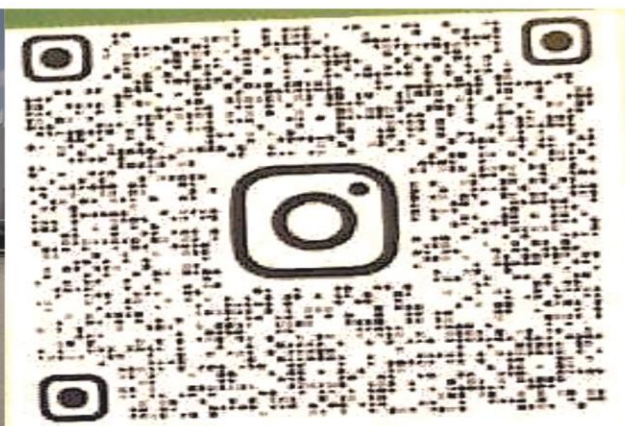
- scientifique, lorsqu'on observe les données empiriques ;
- économique, lorsqu'on évalue les rapports de pouvoir entre nations ;
- social, lorsqu'on mesure ses effets sur les populations vulnérables.

Reconnaître cette complexité est essentiel pour construire une gouvernance climatique équitable et solidaire.

Yves Junior VANCOL, Ing



PERFORMANCE MOBILE CARWASH



PERFORMANCEMOBILECARWASH



- Buff Hand
- Spray Wax
- Shampoo Shine
- Bright and Full Detail



- We take pride in making your vehicle!
- Better Service and better Price!
- After 5 washes get one free.

PERFORMANCE CARWASH

Address:

Dade County and Broward County, Miami, Florida, USA.

Phone: 786-226-5619

We take Zelle, Cash App, Venmo, Apple Wallet.

By appointment only.



Jean Volcy, owner, car detail

Vulgarisation des documents stratégiques du secteur de l'eau en Haïti



Yves Junior VANCOL, Ing Directeur de l'INARHY

Le Ministère de l'Environnement, à travers l'INARHY, a organisé un atelier de vulgarisation des principaux textes et plans relatifs au secteur de l'eau. L'objectif : rendre accessibles et compréhensibles des instruments essentiels pour une meilleure gouvernance des ressources hydriques.

Parmi les documents présentés figurent le Plan Hydraulique et Assainissement National (PHAN), les décrets de 2020 et 2021 sur l'organisation du Ministère



L'Ancien Ministre de l'Environnement, Mr Ronald Toussaint

et la création de l'INARHY, ainsi qu'un rapport sur l'état des lieux des ressources en eau.

Le PHAN, véritable pierre angulaire de la politique publique, a permis de poser les bases d'une gestion intégrée et durable. L'atelier vise à harmoniser les rôles des institutions, renforcer la synergie entre les acteurs et assurer une gouvernance équitable au bénéfice des générations futures.



Une vue de l'assistance

Les partenaires techniques et financiers, ainsi que les entités étatiques, ont été remerciés pour leur appui constant. Le Ministère appelle à agir ensemble pour



garantir un avenir prometteur à Haïti grâce à une gestion durable de l'eau.

Yves Junior VANCOL, Ing
Directeur de l'INARHY

Meet Smyrne Mathis Real Estate:

Your Trusted Real Estate Partner in South Florida

Buying or selling a home is more than a transaction — it's a life-changing experience. That's why I, Smyrne Mathis, have dedicated my career to making the process smooth, transparent, and rewarding for every client I serve. Since earning my real estate license in 2014, I've helped countless families find their dream homes and build wealth through real estate. My approach is simple: build trust, deliver results, and treat every client like family.



Whether you're a first-time buyer, looking for a beachfront condo, a family home, or an investment property, I bring strong negotiation skills, local expertise, and a trusted network of



lenders, inspectors, and title professionals to make sure every step feels easy and stress-free.

For my international and foreign buyers — if you're dreaming of owning a home or investing in the United States, I'm

the girl for you! From understanding the U.S. real estate process to connecting you with the right financing and legal resources, I specialize in helping buyers from abroad make confident, successful purchases here in South Florida.

I believe every client deserves honesty, communication, and a true partner — not just an agent. My motto says it best:

"I'm not just your real estate agent; I'm your real estate partner. I'll always be on your side."

If you're ready to buy, sell, or invest — locally or from overseas — let's connect and make it happen!

Let's talk today!

Transparency. Trust. Results.

Smyrnemathis320@gmail.com



HAITI-ESPOIR



“HAITI-ESPOIR” est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.

Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !